

# Le Président de la Cour d'appel financière N° 2005-05

#### **DECISION**

portant composition des chambres de la Cour d'appel financière

### LE PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL FINANCIERE,

VU le code des juridictions financières, notamment ses articles L. 311-2 et R. 311-5,

VU les décrets des 12 juillet 2023, 2 janvier 2025, 17 octobre 2025 et 19 novembre 2025 portant nomination à la Cour d'appel financière,

#### DECIDE:

Article 1<sup>er</sup>. — La première chambre est composée des membres suivants à compter du 24 octobre 2025 :

## 1) Présidente:

- Mme Catherine BERGEAL, présidente de section honoraire au Conseil d'Etat
- 2) Autres membres titulaires:
  - M. Jean-Claude HASSAN, conseiller d'Etat
  - Mme Nathalie CASAS, conseillère maître à la Cour des comptes
  - Mme Catherine HIRSCH, présidente de chambre honoraire à la Cour des comptes
  - M. François AUVIGNE, personnalité qualifiée
- 3) Membres suppléants:
  - M. Frédéric GUEUDAR-DELAHAYE, conseiller d'Etat
  - M. Jean-Luc MATT, conseiller d'Etat
- Mme Sylvie VERGNET, conseillère maître honoraire à la Cour des comptes
- M. Alain LEVIONNOIS, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes
- M. François CARAYON, personnalité qualifiée

Article 2. — La deuxième chambre est composée des membres suivants à compter du 24 octobre 2025 :

- 1) Président:
- M. Philippe GEOFFROY, conseiller maître à la Cour des comptes
  - 2) Autres membres titulaires:
- M. Tanneguy LARZUL, conseiller d'Etat
- M. Alain SEBAN, conseiller d'Etat
- Mme Marie PITTET, conseillère maître honoraire à la Cour des comptes
- Mme Béatrice ABOLLIVIER, personnalité qualifiée
  - 3) Membres suppléants:
- M. Frédéric DIEU, conseiller d'Etat
- M. Marc EL NOUCHI, conseiller d'Etat
- Mme Isabelle LATOURNARIE-WILLEMS, conseillère maître à la Cour des comptes
- M. Serge BARICHARD, conseiller maître à la Cour des comptes
- Mme Béatrice GILLE, personnalité qualifiée

Fait à Paris, le

2 4 NOV. 2025

Pierre MOSCOVICI